



# NAO 2023

## LES SALARIÉ.ES DE L'ARI SONT EN COLÈRE

Dans un contexte économique déjà difficile pour tous·tes, les salarié·es estiment que l'ARI ne fait pas suffisamment d'efforts cette année pour les soutenir. Ceux qui restent au travail sont constamment en tension et malgré cela ils restent mobilisés auprès des personnes accueillies.

Si une compensation justifiée a été obtenue pour les salarié·es exclu·es du Ségur/Laforcade, l'ensemble des salarié·es n'ont pas obtenu la juste reconnaissance de leur engagement quotidien dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ajoutons à cela des conditions de travail qui se dégradent mois après mois, notamment liées à l'absence de remplacement des postes non-pourvus. Ceci est une véritable difficulté qui engendre un surcroît de charge de travail pour les salarié·es et qui impacte la qualité du service rendu aux personnes qui nous sont confiées, accentuant ainsi la souffrance des salarié·es.

L'intersyndicale CGT-FO-CFDT dénonce cette dégradation des conditions de travail à l'ARI et demande à l'employeur d'agir pour compenser la perte de pouvoir d'achat des salarié·es face à un niveau d'inflation historique.

Cet état de fait est d'autant plus difficile à comprendre pour les salarié·es car l'ARI a généré près de 9 millions d'euros d'excédents en 2022 et dispose d'une trésorerie dépassant les 80 Millions d'euros dont environ 57 Millions placés sur des contrats de capitalisation. Ces excédents sont issus, pour l'essentiel, des économies réalisées sur le non-remplacement des salarié·es absent·es.

Les négociations annuelles obligatoires débutées en 2023 doivent aboutir rapidement à une plus grande prise en compte des revendications des salarié·es de l'ARI portés par les trois organisations syndicales représentatives.

La majorité des salarié·es de l'ARI expriment de plus en plus leur colère et souhaitent que soit engagée une action pour être entendu·es. Ils ne peuvent plus accepter cette situation. Il est primordial que l'ARI l'entende et oriente sa politique en faveur des revendications des salarié·es.

L'intersyndicale CGT-FO-CFDT soutient et entend les salarié·es en les appelant à se mobiliser afin d'obtenir des conditions de travail dignes et respectueuses et que l'ARI engage des moyens pour revaloriser leur pouvoir d'achat.

**Au nom des salarié·es de l'ARI, l'intersyndicale CGT-FO-CFDT revendique :**

- **Une prime de partage de la valeur** pour tous les salarié·es (dispositif qui permet le versement d'une prime défiscalisée jusqu'à 3000 euros) ;
- **Un avancement d'un an** de la progression d'ancienneté pour tous·tes, avec une prise en compte des salarié·es en fin de grille ;
- Le remplacement systématique des salarié·es absent·es ;
- **Des conditions de travail dignes et respectueuses** pour tous·tes.

***Pour faire entendre vos revendications***

**Toutes et tous en grève le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024**

**Rassemblement à 10h30, devant le siège de l'ARI  
(26 rue Saint Sébastien - 13006 Marseille)**

*Intersyndicale CGT-FO-CFDT - 26 rue Saint Sébastien - 13006 Marseille*